



ARVRAN

Revue d'ornithologie bretonne

Numéro 29 (2) - novembre 2020



Erratum

N° 29 (1) septembre 2019

Article : Derian (2019) Recensement de l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* sur des landes enrésinées du Morbihan.

- Page 29 : remplacer "22 points ont été prospectés [...]" par "49 points ont été prospectés [...]"
- Page 29 : Remplacer la légende de la figure 2 par "Résultats comparés du nombre de chanteurs moyen le 7 juin 2013 et le 6 juin 2014.

AR VRAN

Revue d'ornithologie bretonne

Numéro 29 (2) - novembre 2020

Ar Vran est une revue annuelle éditée par l'association Bretagne Vivante - SEPNB



Abonnement :

- Version numérique gratuite pour les adhérents à Bretagne Vivante - SEPNB
- Version papier par envoi postal 7.5 € / an (1 numéro).



19 rue Gouesnou BP 62132 - 29221 Brest Cedex 2



02.98.49.07.18



www.bretagne-vivante.org/Nos-revues/Ar-Vran

Responsable des publications : Barbara Deyme

Directeur de publication : Laurent Gager

Comité de rédaction et de relecture :

Martin Diraison, Franz Urvoaz, Thomas Zgirski

Citation d'un article : Gager Y. et Gager L. (2019) Statut du Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* en Bretagne en 2014 et 2015, Ar Vran 29 (1), pp. 6-12

Consignes aux auteurs

Ar Vran publie des articles, notes et brèves concernant l'avifaune sauvage des cinq départements de Bretagne historique. Plus généralement, l'avifaune de l'ouest de la France est fréquemment mise à l'honneur dans la revue. Les auteurs souhaitant transmettre leurs travaux de rédaction peuvent se manifester par courriel à cette adresse :

[arvran@bretagne-vivante.org]

Leur seront alors transmises les consignes de rédaction permettant de faciliter les échanges entre auteurs et comité de rédaction jusqu'à la publication des articles, notes ou brèves.

Les documents seront soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser. Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue. Dans tous les cas, les auteurs d'articles, de notes ou de brèves conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et contacts figurent en début d'article, note ou brève.



René Bozec [1931 - 2019] : Une passion pour les oiseaux

6

ARTICLES

Jean Annézo, Jean-Luc Blanchard & Brigitte Le Turdu

Bilan de la saison de reproduction 2017 du Grand Corbeau *Corvus corax* en Bretagne

9

Thierry Quélenec

Présence et aperçu du comportement de quatre espèces de grands échassiers sur des terres agricoles dans le Morbihan

15

Gwenaél Derian

Histoire et géographie des busards nicheurs de Bretagne

29

Jean-Noël Ballot

NOTES

L'Île aux Moutons : sortie ornithologique

37

Thierry Quélenec

La reproduction de l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* à Groix - synthèse des données au 10/04/2020

40

Jacques Ros & Maël Garré

René Bozec [1931 - 2019] : Une passion pour les oiseaux

Jean Annézo, Jean-Luc Blanchard & Brigitte Le Turdu

Rendre hommage dans un petit texte à ce passionné des oiseaux n'est pas chose aisée et ne peut représenter qu'un court extrait de plus de 60 années d'observations, de défense des espèces et de leurs milieux de vie.

L'hommage récent paru dans Penn ar Bed (n° 234) sous la plume de Jean-Pierre Ferrand et celui écrit par Jean-Luc Blanchard (juin 2019) à l'attention des adhérents de l'antenne Bretagne Vivante « Pays de Lorient » avec laquelle René a collaboré, retracent quelques grandes lignes de sa vie, de ses passions et implications.

Ce dernier texte tentera d'apporter un éclairage complémentaire sur le rapport intime de René à l'oiseau, permis grâce aux échanges que nous avons eu avec lui, à la lecture du contenu de ses 22 carnets de terrain, de ses 4 cahiers et 3 classeurs de monographies, de ses écrits dans différents Penn ar Bed et ses contributions à Ar Vran dès le démarrage de la revue en 1968.

Son histoire d'ornithologue, fil conducteur de sa vie, commence à 20 ans lors de sa première rencontre avec la « poule des sables » (oedicnème) puis avec Michel-Hervé Julien cofondateur de la SEPNB avec qui il entretiendra une abondante correspondance.

« J'ai vécu pour cet animal » disait-il en parlant de l'oedicnème. Depuis sa « découverte » de l'oiseau en 1951 il aura presque chaque année rendez-vous avec lui dans la dune jusqu'en



Observation du Faucon pèlerin sur le port de Lorient en octobre 2007.

2014.

Dès 1960 il observe et bague ses premiers poussins à Sainte-Barbe en Plouharnel. Ce seront les premiers éléments pour soutenir la protection des dunes et étayer son projet de faire interdire la chasse aux oiseaux migrateurs de printemps (1963).

Il mentionne des « bandes d'une vingtaine d'individus », et suivra chaque année les couples reproducteurs présents sur Plouharnel, Erdeven et Plouhinec. De 1968 à 1986 l'oedicnème sera absent de ses carnets, René ne fréquentant plus les dunes, écœuré par leur dégradation, due aux extractions, aux rodéos des estivants et servant de poubelle... « la dune vidée comme un cadavre » écrira-t-il.

Son attachement à l'oiseau lui fait remettre les pieds sur la dune en 1995. Il suivra avec bonheur et surtout avec espoir le seul couple présent, de l'arrivée des oiseaux à l'envol des jeunes, entre 2004 et 2014. Mais malgré des mesures de protection des sites dunaires (pour lesquelles il aura œuvré), l'oedicnème a aujourd'hui disparu du Morbihan.

Etellois d'origine, il aura à cœur de défendre les espèces nichant ou fréquentant les milieux maritimes (zones côtières, estuaires, îles...) et ses connaissances lui valurent d'être sollicité pour accompagner différents travaux scientifiques.

A partir de 1964, il assurera la surveillance, l'entretien, les recensements des espèces sur la réserve de l'îlot de Méaban à Arzon (créée en 1958) et en particulier les populations de sternes évaluées à 4661 couples en 1968 (Sterne caugek : 3826 couples, Sterne pierregarin : 652 couples, Sterne de Dougall : 183 couples).

Des colonies qui feraient encore notre émerveillement aujourd'hui et une réserve qui pourrait porter le nom de celui qui en était un

fin connaisseur.

Suite à sa première observation d'un couple de Busard cendré sur Erdeven (en 1957), il portera une attention particulière à l'espèce et formera à ce suivi des jeunes élèves motivés auxquels il enseignait les sciences naturelles, dont un des auteurs de ce texte (J. Annézo). Leurs prospections pendant 14 années les conduiront bien au nord des dunes, dans les landes de Lanvaux. Les 380 observations et les 106 aires de nidification découvertes feront l'objet d'une synthèse parue dans Ar Vran en 1971 (tome IV) « Essai sur la biologie de reproduction du Busard cendré ». Nous avons beaucoup de mal, aujourd'hui, à simplement imaginer cette richesse ornithologique des landes morbihannaises dont il nous a si souvent parlé.

Sa curiosité pour les milieux naturels l'amènera à rechercher plus particulièrement trois espèces des landes et prairies humides du nord-ouest du département et à rencontrer Edouard Lebeurier avec qui il aura beaucoup d'échanges (correspondances, journées de terrain). Entre 1961 et 1968 il assurera les suivis des nidifications des Courlis cendrés (une



Jeune Oedicnème sur la dune de Plouhinec en septembre 2010.

15aine de couples), Bécassines des marais et Vanneaux huppés.

Initié au baguage, il effectuera sa première capture en 1958 (Mésange charbonnière). Durant 15 années, il a délicatement bagué 4160 oiseaux de 107 espèces dont les sternes et les jeunes Busards cendrés. Il affectionnait particulièrement le secteur d'Erdeven.

« J'étais le seul "touriste" à hanter les dunes et la tranquillité des plages permettait d'installer de bon matin les filets à limicoles » écrira-t-il.

A partir de 1995, la retraite venue, il continuera le suivi de quelques espèces qu'il affectionnait tout particulièrement, avec la complicité d'autres passionnés rencontrés lors des réunions du groupe ornitho ou de l'antenne lorientaise de Bretagne Vivante... l'Œdicnème criard bien sûr, mais également le Faucon pèlerin.

Ce rapace, historiquement inféodé aux falaises bretonnes avait recommencé à se reproduire depuis quelques années dans le Finistère (7 couples en 2003). En novembre 2006, René qui imaginait pouvoir l'observer un jour, le découvre dans ses jumelles perché tout en haut du grand silo du port de commerce de Lorient (Ar Vran 20-1, 2009). Chacun peut imaginer l'excitation du moment et son envie de partager l'observation avec les autres collègues qu'il ne manquera pas de solliciter pour scruter les pérégrinations de ce nouvel arrivant. Depuis, la présence de l'espèce est régulièrement notée (jusqu'à 3 individus simultanément).

Sa participation à la rédaction du bulletin communal d'Etel permettra aux lecteurs de découvrir les richesses ornithologiques de leurs lieux de promenade (parc de la Garenne, bordures de la rivière...), articles parfois illustrés par ses dessins.

À la fin des années 2000, n'étant plus en mesure d'effectuer des suivis de terrain, il prospecte avec sa voiture et continue d'observer ses « chers oiseaux » du côté d'Etel et dans les ports de Lorient. Ainsi, au mois de mai 2013, quelle ne fut sa surprise d'observer



en pleine ville de Lorient un Tadorne de Belon accéder à son « terrier » en pleine muraille (buse d'eau pluviale) à côté de l'embarcadère du bateau bus de la rade.

« Quel clin d'œil » ! nous dira-t-il, lui qui avait noté la première nidification de l'oiseau dans notre région (estuaire de la Vilaine) au début des années 60.

Nous ne pouvons conclure sans parler de ses oiseaux fétiches. Sa passion des rapaces, l'avait amené à choisir l'anagramme phonétique de son nom ... le « kobez », faucon dont le dessin souhaitait la bienvenue chez lui. Et sa barque, fidèle compagne de ses observations sur la rivière d'Etel se prénomrait « caugek ».

Les plaisirs que nous avons eus dans tous les moments de partage avec lui resteront à jamais dans nos cœurs et nos mémoires.

Bilan de la saison de reproduction 2017 du Grand Corbeau *Corvus corax* en Bretagne

Thierry Quelennec

Contact : croac29@wanadoo.fr

Mots-clefs : Grand Corbeau, Reproduction, Site de nidification

Le dernier bilan datait de 2013. À l'époque et au vu du contexte positif pour l'espèce dans notre région, il avait été envisagé de passer à un suivi régional du Grand Corbeau tous les cinq ans. Il faut croire que cela nous titillait car on n'a pas réussi à attendre cinq années (et donc 2018) pour relancer une nouvelle enquête régionale. Il faut dire que la mise en place de l'ORA (Observatoire Régional de l'Avifaune), dont un des volets est le suivi des espèces de la liste rouge régionale, (le Grand Corbeau en fait partie), en est une des raisons.

Début 2017, j'ai relancé le réseau qui ne dormait pas tant que cela, car localement l'espèce était toujours suivie chaque année. Je remercie l'ensemble des participants car il n'a pas été difficile de trouver des ornithos de terrain pour aller visiter les sites et, cerise sur le gâteau, chaque département a eu un coordinateur départemental : Franz Urvoaz pour le Morbihan, Guillaume Laizet pour les Côtes d'Armor et moi-même pour le Finistère. Toute cette mécanique a très bien fonctionné, même si comme toujours, on aurait pu faire mieux sur quelques points de détails mais qui n'entâchent pas les résultats de l'ensemble de l'enquête.

J'ai repris le suivi du Grand Corbeau en 1997; en 2017 on dépasse donc les vingt ans de suivi. Vingt ans déjà ! Mais n'oublions pas que le Grand Corbeau est recherché depuis la fin des années 60, ce qui en fait une des espèces les



© Philippe Boisteault

mieux suivies de notre région.

Un réseau d'observateurs

L'enquête 2017, c'est un réseau d'ornithologues sur les 3 départements bretons (Finistère, Morbihan et Côtes d'Armor. Pour l'instant le Grand Corbeau n'est pas encore revenu en Ille-et-Vilaine). C'est aussi la collaboration entre Bretagne Vivante (coordinatrice), le G.E.O.C.A., la LPO 29 et la LPO Île Grande. Le réseau, c'est aussi un partenariat avec l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction). Depuis 20 ans nous travaillons avec le monde des carriers en bonne intelligence. C'est un partenariat gagnant – gagnant. Et comme le montrent les chiffres, le principal gagnant dans l'affaire, c'est le Grand Corbeau.

Résultats bruts de l'enquête 2017

Je rappelle qu'une enquête de recensement du Grand Corbeau en Bretagne, cela signifie

une prospection de la majeure partie du linéaire de falaise côtière et de plus d'une centaine de carrières visitées, qu'elles soient abandonnées ou en activité. Pour chaque site occupé, les observateurs ont réalisé entre 2 et 3 passages.

Tableau 1: Nombre de couples recensés en 2017.

Nombre de couples	2017
Couples cantonnés	9*
Couples nicheurs	7*
Couples reproducteurs	41*
Total	69*

Le nombre de couples présents en Bretagne a beaucoup augmenté ces dernières années. Un suivi précis de tous les couples devient maintenant difficile. En conséquence les indices (cantonnés / nicheurs / reproducteurs) sont parfois des indices minimum (Tableau 1). Par exemple un couple nicheur est peut-être reproducteur, mais l'observateur n'a pas eu le temps de passer le confirmer. Il devient donc absurde de raisonner en nombre de couples nicheurs (pour la même raison certains couples cantonnés sont en fait des nicheurs qui n'ont pas été confirmés), comme nous le faisons quand la population était plus restreinte. On raisonnera dorénavant sur le nombre total de couples.

Ce chiffre atteint 69, ce qui est impressionnant. Pour comparaison, en 2013, il

était de 50 ce qui fait un taux de progression de 38% en 4 ans, soit un taux qui dépasse les 8% par an !

Succès reproducteur

En moyenne, la production est de 3,28 jeunes par couple en Bretagne. En Grande-Bretagne où vit une population comparable à la nôtre, la taille des nichées est de 3,13 (chiffres du BTO : <https://app.bto.org/birdtrends/species.jsp?&s=raven#productivity>). On peut donc en conclure que la dynamique de la population bretonne est tout à fait viable.

Évolution du nombre de couples

Depuis 40 ans, les effectifs sont fluctuants (Tableau 2 & Figure 1). L'augmentation entre 1975 et 1985 était due partiellement à l'implantation d'une dizaine de couples en carrière. La chute à la fin des années 80 a pour cause la mise en place du sentier côtier à large échelle sur l'ensemble de la région et cela dans un laps de temps réduit. Cette baisse du nombre de couples se poursuit jusqu'en 2001. C'est à partir du recensement de 2005 que la tendance inverse commence à être enregistrée. Depuis, les effectifs n'ont cessé de croître jusqu'à ce dernier recensement de 2017 où on renoue avec les chiffres maximaux des années 80. Ce boom constaté depuis 15 ans est entièrement dû à l'explosion de la population en carrière.

Répartition spatiale

La Figure 2 montre que l'ensemble de la

Tableau 2: Evolution du nombre de couples recensés en Bretagne.

Année	1975	1985	1997	2001	2005	2007/08	2013	2017
Couples	40*	70	31	28	33	39/40	50	69

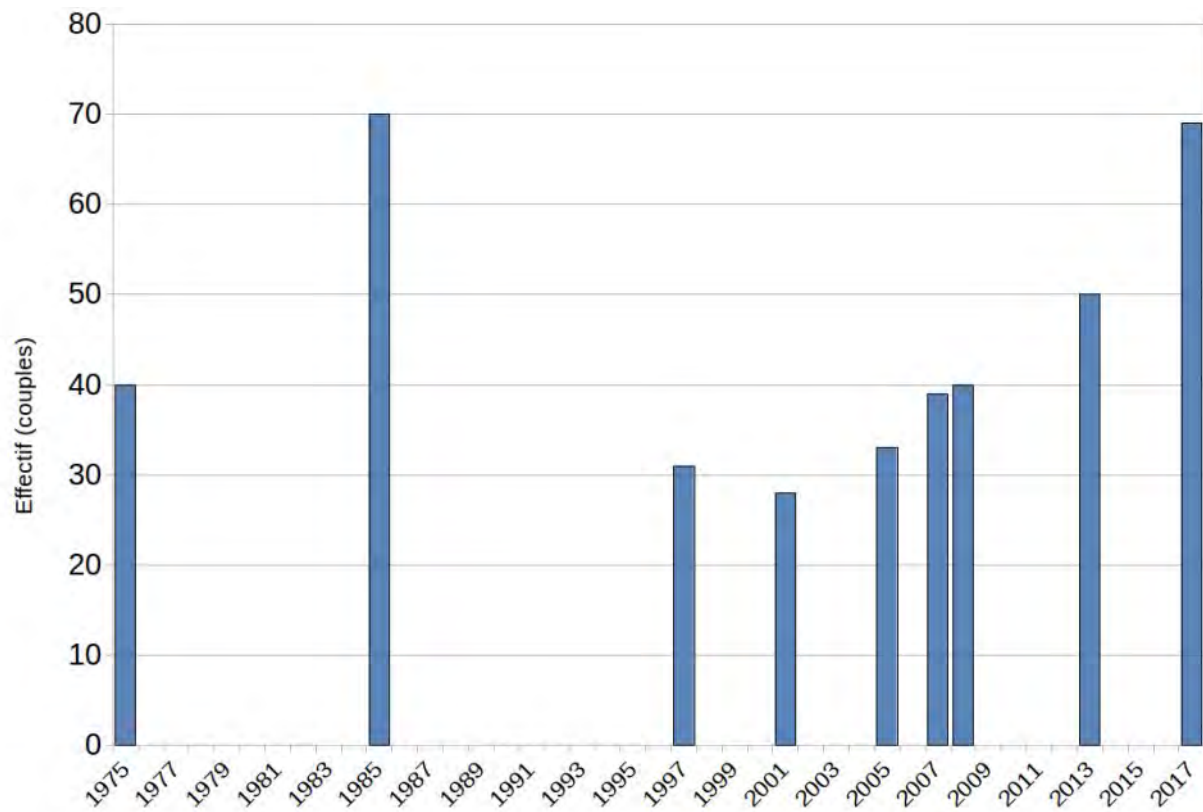


Figure 1: Evolution du nombre de couples recensés en Bretagne.

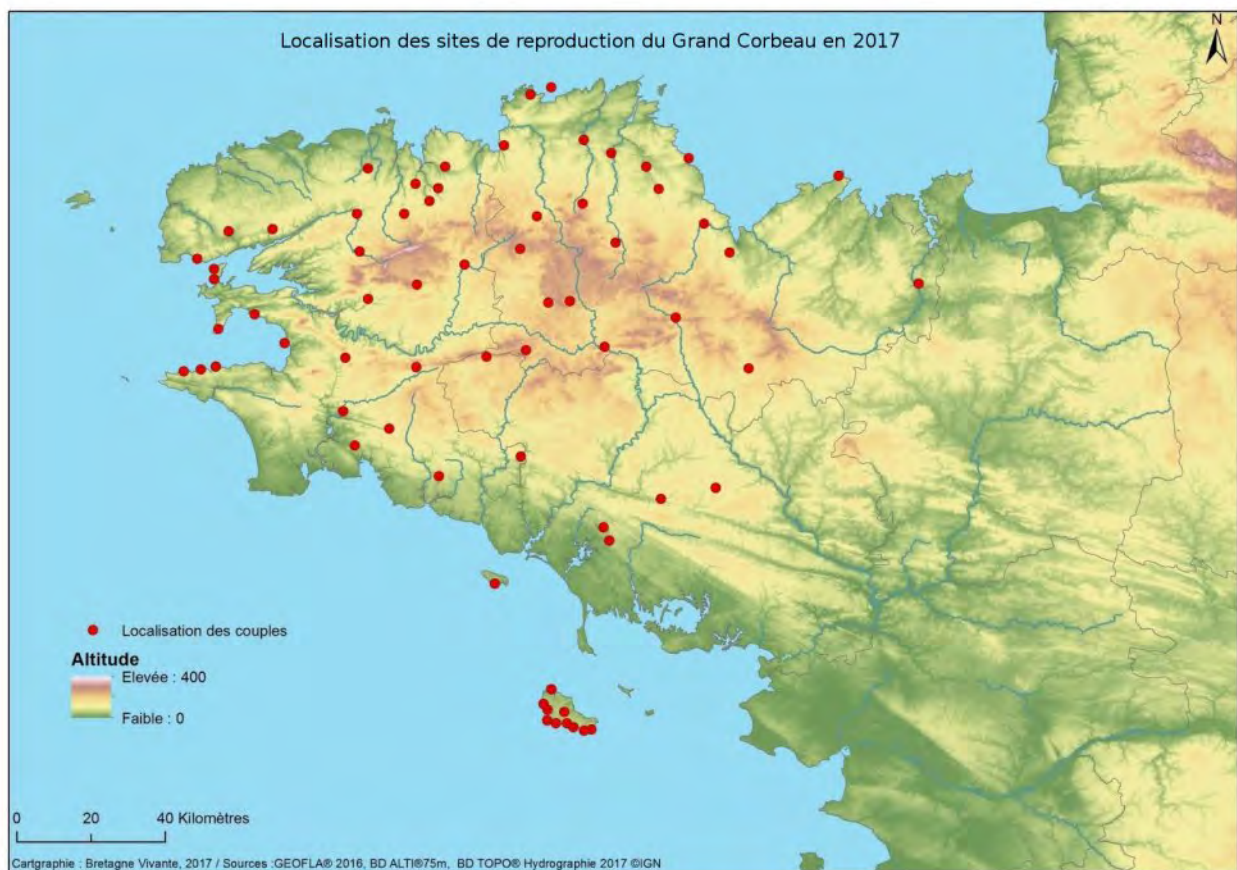


Figure 2 : Localisation des sites de reproduction du Grand Corbeau en Bretagne en 2017.

Basse-Bretagne est colonisée. Même si la densité en couples est plus importante dans la partie nord de la région, le sud Finistère et le Morbihan accueillent maintenant l'espèce.

Qu'en est-il en Normandie ?

La population bretonne est indissociable de celle de Normandie. Régis Purenne (GONm) qui suit l'espèce là-bas me signalait que « Le Bessin est réinvesti depuis quelques années maintenant. Le nombre de couples en carrière progresse toujours dans le Cotentin, et on y voit l'espèce un peu partout même dans les marais ». Bref, l'évolution positive de l'espèce touche nos deux régions.

La population en falaise côtière se maintient voire progresse dans certains secteurs. La presqu'île de Crozon compte à nouveau 4 couples, après avoir stagné à 3 couples pendant des années. Le Cap Sizun qui était tombé à 1

couple au creux de la vague, en compte 3. Le fond de la baie de Douarnenez a vu le retour d'un couple mais le secteur n'est plus très favorable. La côte ouest du Léon compte aussi un couple. Sera-t-il pérenne ? Dans ce contexte, Belle-Île voit sa population littéralement exploser avec 12 couples !

À côté de ces bonnes nouvelles, d'autres tempèrent cet enthousiasme. La côte Est de Morlaix perd son dernier couple côtier, Ouessant n'a plus de couple depuis des années et les Sept Îles lui emboîtent le pas (Tableau 3).

Le fait majeur de cette nouvelle enquête est l'augmentation majeure de la population en carrière. Elle atteint près des 2/3 de la population totale (Figure 3). Même s'il ne faut pas abandonner le littoral, l'avenir du Grand Corbeau est clairement en carrière, et la marge de progression dans ce domaine est grande.

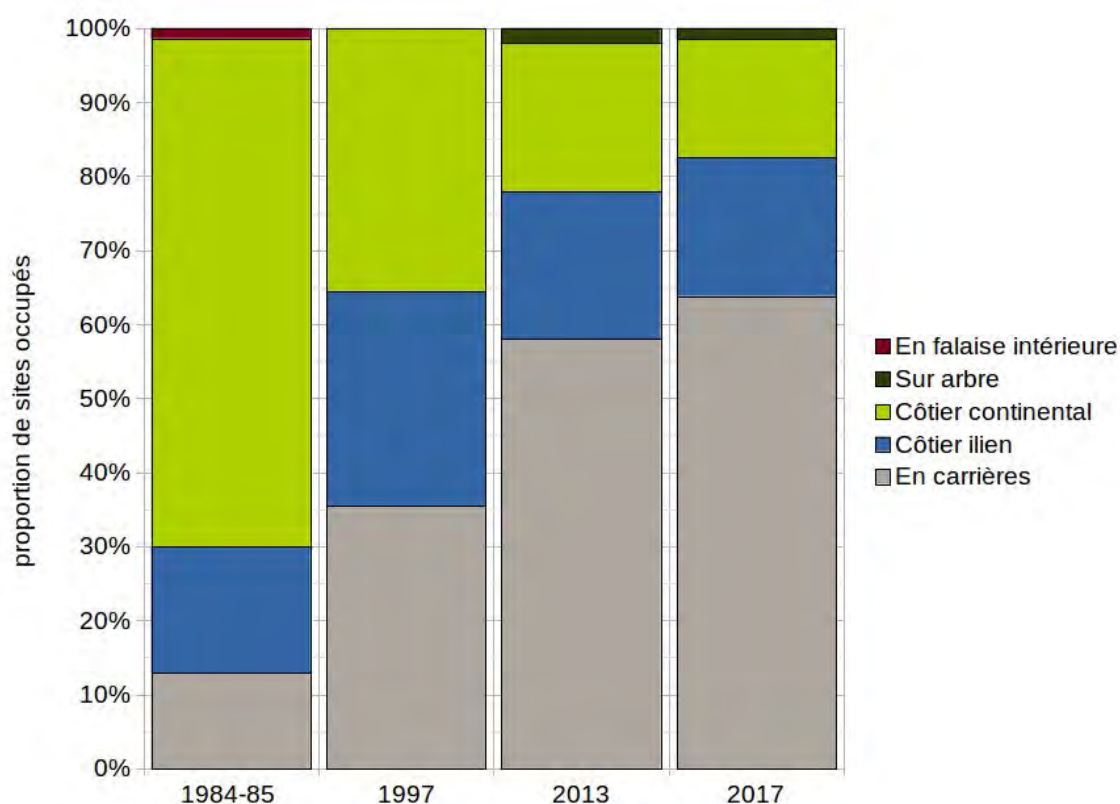


Figure 3 : Evolution des types de sites occupés par le Grand Corbeau en Bretagne.

Tableau 3: Evolution et répartition du nombre de couples reproducteurs par type de site.

Type de sites	1975	1985	1997	2013	2017
Falaises côtières	37	59	20	20	24
Carrières	1	10	11	29	44

Les deux sites classiques de nidification sont la falaise côtière et la carrière de granulats de roche massive. À côté de ces deux types de sites, l'enquête 2017 a mis en évidence l'utilisation de sites plus atypiques :

- carrière de granite
- ardoisière
- carrière d'arène granitique
- arbre

Les sites atypiques ont toujours existé mais il n'y en avait qu'un, et encore certaines années seulement. Cette année on en compte 4 ! En règle générale, ils étaient peu pérennes, or le site arboricole existe depuis de nombreuses années. Il y a bien une évolution notable, même si cela reste anecdotique en nombre de couples. C'est tout simplement le signe d'une population en bonne santé qui se met à utiliser les sites de nidification moins favorables quand les sites favorables sont déjà occupés. Ce phénomène est observable dans toutes les populations en croissance.

Conclusion

L'évolution est très positive, le taux de croissance entre les deux dernières enquêtes est de 38 %. Comme le "potentiel carrière" est

encore pléthorique, rien ne permet de croire que le Grand Corbeau s'arrêtera aux frontières de la Bretagne. Mais on n'en est pas encore là. Un couple vient de s'installer aux portes de l'Ille-et-Vilaine; la prochaine étape est la reconquête de ce département qui possède d'immenses carrières très favorables.

En résumé, on pourrait dire : voilà une espèce de la liste rouge qui fait tout pour en sortir !

Bibliographie

<https://app.bto.org/birdtrends/species.jsp?year=2019&s=raven>

Remerciements

Je tenais à remercier tous ceux qui ont aidé à cette enquête (en espérant n'oublier personne, car fatalement il y a toujours des oublis, je m'en excuse par avance) :

Jean-Noël Ballot ; Jacques Maout ; Régis Purenne ; Jean-Marc Rioualen ; Sébastien Mauvieux ; David Grandière ; Guillaume Gélinaud ; Daniel Le Mao ; Ronan Debel ; Alain Desnos ; Didier Clech ; Yannick Bourgaut ; Sébastien Nédellec ; Yves Briend ; Arnaud Le Nevé ; Yannig Coulomb ; Erwan Cozic ; Laurent Gager ; Catherine Robert ; Cédric Caïn ; Mikaël Champion ; Armel Deniau ; Alain Boennec ; Bruno de Billy ; Nelly Sallerin ; Damien Vedrenne ; Guillaume Laizet ; Antoine Plévin ; Alain Beuget ; Renaud Le Roy ; Philippe Lesné ; Philippe Quéré ; Patrick Behr ; Pierrick Pustoc'h, Guy Joncour ; Mathurin Carnet ; Mélanie Ulliac ; Laurent Quéno ; Ronan Le Mener ; Pascal Bourdon ; Yann Février ; Michel Plestan ; Patrice Berthelot ; Sébastien Raseloued ; Franz Urvoaz ; Arnaud Guillas ; Hervé Le Gall ; Brigitte Kervadec ; Thierry Le Roux ; Sébastien Théof ; Hervé Leroy ; Philippe Boisteault ; Armel Trémion ; Jacques Ros ; Martin Diraison ; Jean David ; François Hémerly ; Raymond Cardiet ; Bernard Iliou ; Patrick Philippon ; François Gossmann ; José Serrano ; Quentin Le Bayon ; Pauline Le Hyaric ; Yann Jacob ; David Morin ; André Crabot ; Bernard Baudemont ; Gilles Coulomb ; Julien Huon ; Jacques Mazurier ; Gilles Penneg et Loïc Hamet.

Et bien évidemment les associations partenaires : Bretagne Vivante (coordinatrice) ; LPO 29 & Île Grande et le GEOCA.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble

des carriers qui nous ont accueillis dans leurs exploitations et à leur syndicat l'UNICEM, tout particulièrement au président Stéphane Durand-Guyomard et au secrétaire général Christian Corlay.

Présence et aperçu du comportement de quatre espèces de grands échassiers sur des terres agricoles dans le Morbihan

Gwenaél Derian

Contacts : gweanaelderian@aol.com

Mots clés : Grands échassiers, Héron garde-boeufs, Aigrette Garzette, Héron cendré, Ibis sacré, Hivernage, Agriculture

Introduction

Les paysages changent et même à l'échelle d'une vie humaine ces modifications sont perceptibles. Ainsi, dans de nombreuses communes, le remembrement agricole et ses travaux annexes ont bouleversé les composantes de l'environnement à tel point que la comparaison de photographies de ces territoires montre une forte simplification du parcellaire associée à une disparition des haies, des bosquets et des arbres en plein champ. Corrélativement, les pratiques agricoles évoluent vers une uniformisation des surfaces au profit, sur la présente zone d'étude, de la culture du maïs et des céréales d'hiver tandis que régressent les cultures fourragères, les vergers, les prairies naturelles.

Le même observateur qui aura vu le paysage évoluer constatera une modification de l'avifaune, tenant à des disparitions, mais aussi à des arrivées d'espèces. Dans le sud du Morbihan, qui sera traité ici, on ne rencontre plus le Bruant proyer ni le Moineau friquet mais, apparues l'une après l'autre, quatre espèces d'ardéidés et un threskiornitidé fréquentent désormais les terres agricoles. On ne discutera pas ici des raisons de leur apparition depuis les années 1970, conséquences de protections nationales ou de la dynamique de populations lointaines, mais de la coïncidence au milieu de la décennie 2000 d'un paysage renouvelé et de la cohabitation pour la première fois réalisée ici par ces quatre espèces. C'est cette situation inédite, du moins localement, qui m'a paru mériter un examen.



© Guy-Luc Choqué

Le suivi réalisé sur plusieurs années avait pour but de (1) déterminer la phénologie de présence et d'abondance de ces espèces; (2) identifier et caractériser les parcelles fréquentées par leur situation géographique et leur couverture végétale; (3) décrire le comportement des espèces étudiées sur ces parcelles, en fait leur mode de recherche alimentaire et enfin (4) rechercher d'éventuelles associations entre ces espèces ou (5) entre celles-ci et le bétail.

Méthode

L'aire d'étude

La zone d'étude (Figure 1) couvre sept communes du littoral sud-est du Morbihan, entre la rade de Lorient, la rivière d'Étel et l'Atlantique (coordonnées géographiques 3°10' O – 47°48' N) pour une superficie terrestre totale de 135 km². Le paysage est celui d'une campagne remembrée et dépourvue de relief (Figure 2) où les bourgs s'étendent autour de leur centre ancien tandis qu'au delà l'habitat se disperse dans de nombreux écarts (<http://www.atlasdespaysages-morbihan.fr/>).

Le climat relève du type océanique tempéré, avec des hivers doux, des étés frais et assez humides (http://csem.morbihan.fr/dossiers/atlas_env/etat/climat.php).

Suivant la nomenclature Corine Land Cover (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>), la surface agricole compte pour 62 % des territoires communaux. Par la suite, elle sera considérée sous seulement deux classes agrégées : d'une part les cultures (comprendre cultures permanentes et terres arables) et d'autre part l'herbe (soit prairies et zones agricoles hétérogènes). Pour l'ensemble des communes visitées, les surfaces cumulées totalisent 2585,42 ha en cultures contre 5771,89 ha en herbe.

Entre le 24 octobre 2007 et le 23 octobre 2014, chaque contact avec au moins un individu des espèces concernées sur les parcelles agricoles était prétexte à un relevé. Un relevé peut donc correspondre à plusieurs observations si en un même lieu, en un temps précis, on reporte la présence de plusieurs espèces ou de différentes conditions dans une parcelle.

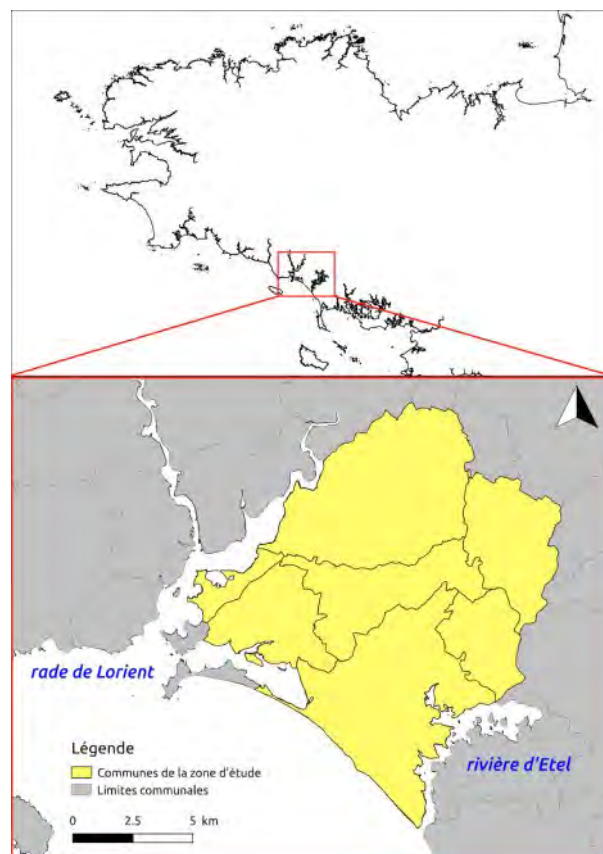


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude.

La recherche se fait au fil de divers déplacements personnels, en empruntant le réseau routier secondaire et ne suit donc pas une prospection systématique du territoire



Figure 2 : Photographie d'un paysage de campagne remembered.

même si des sorties ont été décidées en vue d'explorer des portions moins souvent visitées. Une parcelle, repérée suivant ses coordonnées géographiques, est décrite d'après la nature de la couverture végétale, herbe ou culture, et une estimation de sa hauteur, par comparaison avec les parties visibles des oiseaux : nu (sans végétation), ras (moins de 5 cm), court (moins de 10 cm), moyen (moins de 20 cm) et haut (plus de 20 cm). Le comportement des oiseaux est noté dès le début de l'observation et, s'agissant de l'alimentation, classé dans une des catégories déjà constatées sur l'aire d'étude et décrites dans la littérature (Tableau 1 ; Jenni, 1969). Les autres occupations sont bien sûr relevées, comme l'envol ou le repos. Enfin, la présence de bétail est consignée.

Les résultats

La phénologie

Sur les 2556 jours de la durée du suivi, 493 jours ont prêté à au moins un relevé (moyenne = 1,8). Au total, 897 relevés ont été réalisés soit 1 relevé pour 2,85 jours.

Sur la période, l'effort de prospection est réputé constant puisqu'il s'agit d'observations

opportunistes réalisées dans la plupart des cas au gré des déplacements. Pour autant, le nombre de relevés varie entre les années (min = 71 en 2010-11 et max = 180 en 2013-14).

La répartition mensuelle montre un même modèle pour chacune des quatre espèces prises en compte, c'est-à-dire une présence et une abondance essentiellement en périodes internuptiales.

L'examen des cumuls annuels d'effectifs distingue le Héron garde-boeufs, en centaines à plus d'un millier d'individus, des deux autres hérons et de l'ibis, en dizaines à centaines d'individus (Tableau 2).

Entre la première et la deuxième année du suivi, les effectifs annuels observés, et cela quelle que soit l'espèce, ont diminué (Figure 3).

Par la suite, le nombre d'individus reste inférieur à celui du début pour le Héron cendré et s'effondre sans rémission pour l'ibis. Les évolutions d'effectifs pour les deux autres espèces se ressemblent puisqu'ils remontent notablement les deux dernières années.

Tableau 1: Description des comportements alimentaires.

Désignation du comportement	Description
Affût	L'oiseau posté un endroit attend le passage d'une proie
Marche lente	L'oiseau avance, souvent en ménageant des arrêts, un pied toujours posé
Marche rapide	La vitesse est supérieure à 60 pas par minute
Course	L'oiseau pique du bec pendant sa course ou lors de brefs arrêts
Repos	Pas d'activité constatée; la posture est souvent caractéristique: cou et tête rentrés dans les épaules, corps ramassé

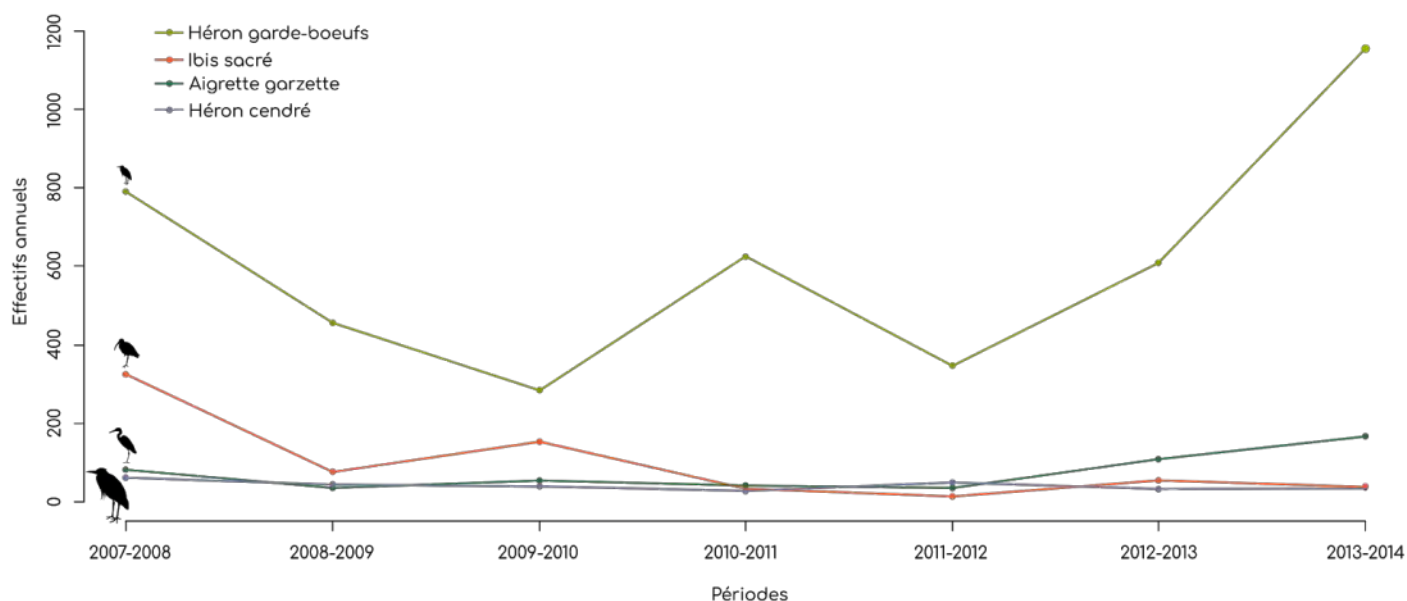


Figure 3 : Répartition annuelle des observations.

La répartition géographique

La répartition des 897 relevés s'étend de 1 à 71 relevés par parcelle et il n'y a qu'un petit nombre de parcelles à multiples relevés puisque plus de la moitié de ceux-ci ont été effectués sur les parcelles les plus fréquentées soit seulement 10 parcelles pour 448 relevés. Dans la suite de ce constat, les localisations des quatre espèces durant les sept années de l'étude se recouvrent partiellement et s'organisent en taches, groupes de parcelles proches, voire contigües (Figure 4).

Celles de l'Aigrette garzette et du Héron garde-boeufs présentent davantage de ces taches que celles qui concernent le Héron cendré et l'Ibis sacré.

Les trois espèces de hérons ont utilisé un nombre variable de parcelles. D'après un premier examen (Tableau 3), le Héron garde-boeufs est plus largement réparti (moyenne annuelle = $25 \pm 8,75$, total = 72) que le Héron cendré (moyenne = $16 \pm 3,83$, total = 53) et l'Aigrette garzette (moyenne = $15 \pm 4,28$, total = 52). Dès la deuxième année, l'Ibis sacré est confiné à un petit nombre de parcelles

(moyenne = $6,4 \pm 4,65$, total = 28).

Une seconde étape estime l'attachement des espèces étudiées aux parcelles et on retient pour cela celles qui cumulent plus de 10% des observations annuelles (nommées parcelles T10). La part de ces parcelles T10 est constamment élevée chez l'Ibis sacré mais s'appuie sur un faible nombre de parcelles totales. Elle varie entre les années chez les trois espèces de hérons (Tableau 3). La part des observations réalisée sur les T10 ne montre pas de corrélation significative avec le nombre d'individus observés annuellement pour le Héron cendré, l'Aigrette garzette ou le garde-boeufs. L'attachement à des parcelles, ainsi estimé à l'échelle d'une année, ne garantit pas qu'il en sera de même par la suite puisque dans la très grande majorité des cas les parcelles n'accueillent qu'une seule fois pendant le suivi plus de 10 % des observations annuelles pour une espèce (Tableau 4).

La taille des groupes

Le Héron cendré et l'Aigrette garzette (Figure 5) sont majoritairement observés à l'unité (respectivement 91.3% et 59.6% des cas). De

petits groupes d'aigrettes sont cependant notés (moyenne = 2.34, écart type = 2.18, un maximum de 11 individus et 30% des cas entre 2 et 5 individus) mais seulement des paires et un triplet de Héron cendré (moyenne = 1.1, écart-type = 0.335). Quant à l'ibis sacré, cette espèce est vue le plus souvent en groupes de petite taille (moyenne = 7.21, écart type = 10.61, 26.8% d'observations d'individus seuls, 40.2 % des cas entre 2 et 5 individus, maximum de 50).

Enfin, le Héron garde-boeufs est plus souvent détecté en groupes (moyenne = 9.65, écart type = 12.58) qui peuvent compter plusieurs dizaines d'individus (individu unique dans 12.9% des cas ; 2 à 5 individus dans 39.3 % des cas ; 6 à 20 individus dans 34,9% des cas ; 21 à 107 individus dans 12,9% des cas). Les effectifs relevés sur les parcelles agricoles montrent des différences significatives suivant les mois (Figure 6) et suivant les années du suivi. Cependant, durant l'hiver (décembre à février), la taille des groupes du garde-boeufs ne

montre pas de différence significative au cours des mois.

La couverture des parcelles

La presque totalité des relevés est réalisée sur les terres en herbe (n = 818), la part des cultures est donc très faible (n = 43) et significativement différente de ce que laisse prévoir la répartition des surfaces agricoles dans l'aire d'étude. Toutes les espèces (Figure 7) sont observées significativement plus souvent sur les terres en herbe que sur les cultures. La différence entre la garzette et le garde-boeufs (celui-ci évitant presque complètement les cultures, celle-là s'y aventurant plus souvent), est statistiquement significative.

De façon générale, les échassiers fréquentent les parcelles dont la couverture végétale est de faible hauteur (< 10 cm, Tableau 5). L'Aigrette garzette est la plus souvent observée sur des terres nues ou à couverture végétale rase.

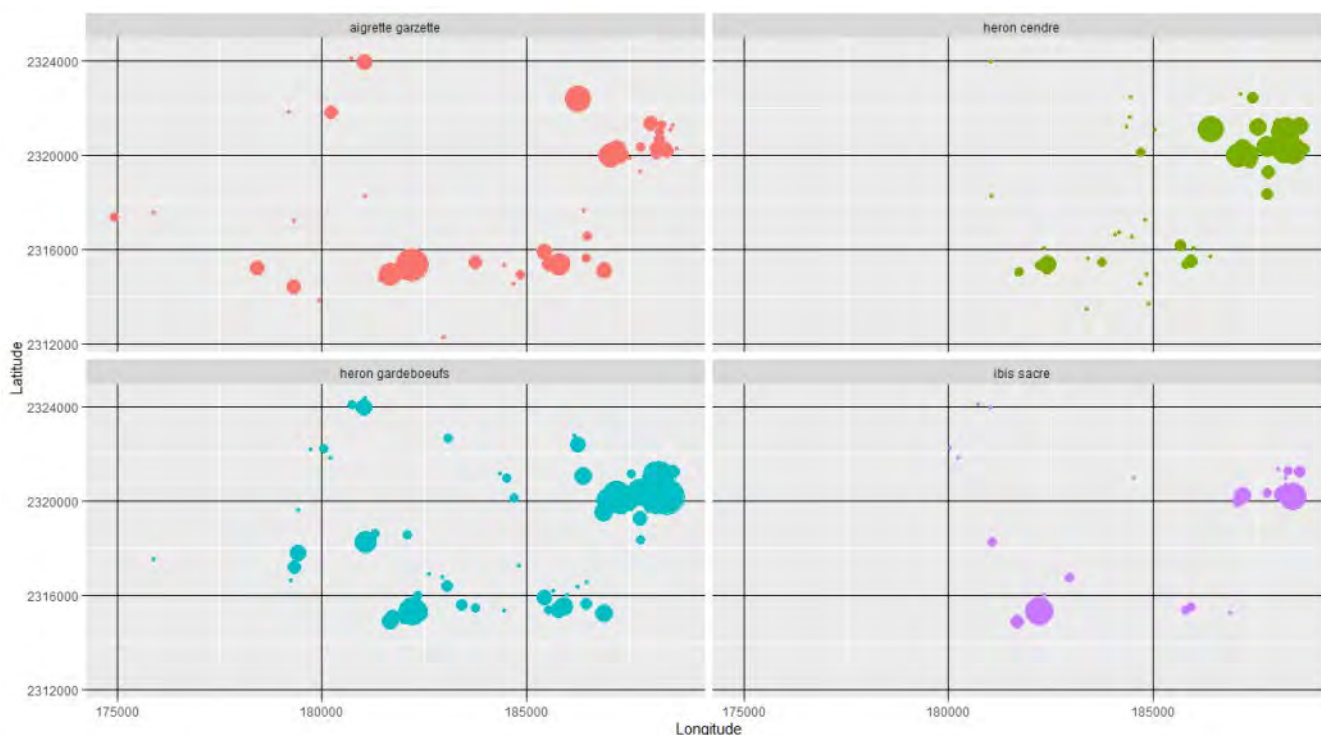


Figure 4 : Localisation des observations des espèces suivies sur 7 années ; coordonnées géographiques suivant la projection Lambert 93 ; le diamètre des points est fonction du nombre d'observations.

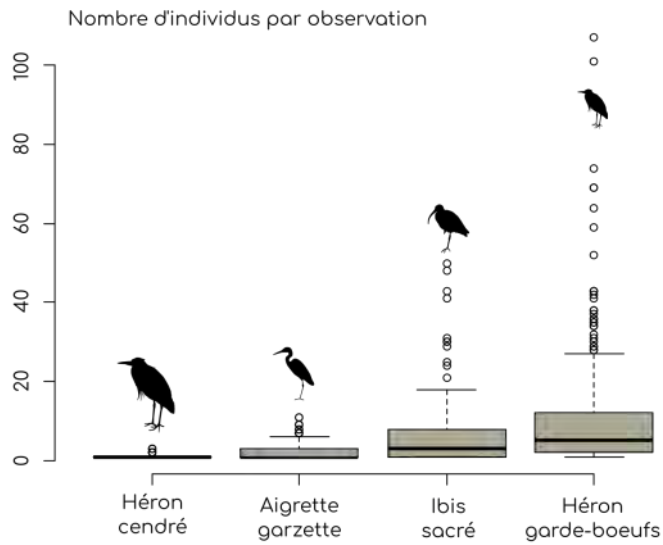


Figure 5

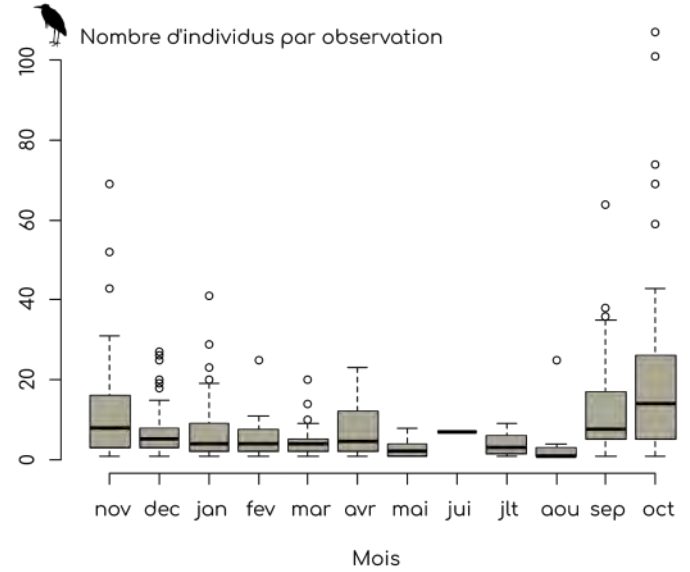


Figure 6

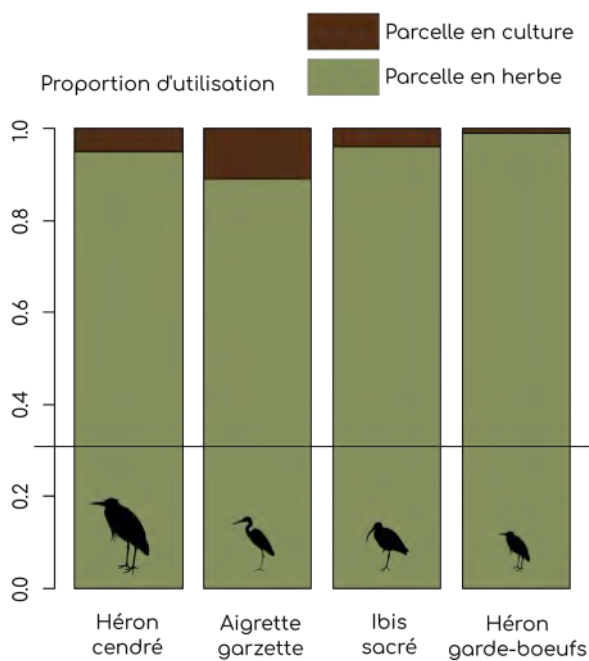


Figure 7

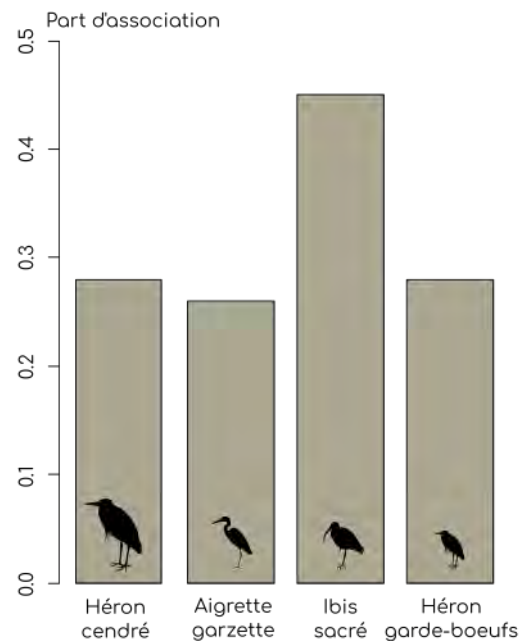


Figure 8

Figure 5 : Taille des groupes observés.

Figure 6 : Taille des groupes de Héron garde-boeufs.

Figure 7 : Parts des terres en herbe (vert) et des cultures (marron) utilisées par les 4 espèces; la ligne horizontale indique la part de culture dans l'aire d'étude.

Figure 8 : Part d'association entre espèces.

Les comportements sur les parcelles

Les comportements notés au moment des relevés n'appartiennent qu'à deux catégories : le repos et l'alimentation. Même si la garzette a été plus souvent observée (13.8 % des cas) au repos que le Héron cendré, le garde-boeufs ou l'ibis (respectivement 6.3 %, 7.4% et 4.6%), la différence ne s'écarte que légèrement de l'équiprobabilité.

Quant à la technique d'alimentation utilisée (Tableau 6), le Héron cendré se démarque des autres espèces puisqu'il pratique dans 92.4 % des observations la chasse à l'affût quand les deux autres ardéidés s'alimentent presque exclusivement (garzette, 97.9% ; garde-boeufs, 99%) et uniquement pour l'ibis, tout en se déplaçant et en alternant marchers et piqués.

La présence de bovins

Les quatre espèces peuvent être vues en compagnie de bovins (vaches laitières ou génisses, Tableau 7) mais cela davantage pour les garde-boeufs, seule espèce pour laquelle les observations avec bovins sont plus nombreuses que celles en leur absence. Dans 14 relevés, des hérons sont observés à proximité de chevaux, la garzette une fois avec des moutons.

L'association entre les espèces

Les espèces ont toutes été observées avec chacune des autres et parfois trois espèces ont été vues ensemble (Figure 8). La part d'observations faites en association avec une autre espèce varie suivant les espèces étudiées et l'ibis sacré montre une plus grande part d'association.

L'Aigrette garzette est observée 42 fois en association avec le garde-boeufs dont 32 fois en association exclusive. Ni les effectifs, ni la sélection des hauteurs de végétation de la garzette ne sont affectés par la compagnie du garde-boeufs mais elle se trouve alors plus

fréquemment en présence de bovins. Enfin, il n'apparaît pas que la part des observations de la garzette faite en association avec le garde-boeufs dépende de l'effectif annuel de ce dernier.

DISCUSSION

Nouveauté de la situation

La présence dans l'aire d'étude des quatre espèces de grands échassiers suivies entre 2007 et 2014 résulte pour chacune d'elles de changements récents voire très récents de leur distribution mais selon des modalités différentes (Marion, 1980 ; Guerneur, 1980 ; Ar Vran, 1986 ; Gélinaud, 1990 ; Derian, 2002 ; Yésou, 2005 ; Maillard, 2012 ; Philippon, 2012). Leur arrivée est contemporaine ou suit de peu la transformation du paysage agricole et des pratiques culturelles qui ont favorisé de plus grandes parcelles, une rotation accélérée des surfaces en herbe et la culture du maïs. La situation est donc doublement inédite puisque trois espèces d'ardéidés et un threskiornitidé cohabitent pour la première fois dans la région et dans un paysage remodelé. Je n'ai pas trouvé de publication régionale qui décrit cet état ni qui expose les préférences ou les relations de ces échassiers de grande taille dans le paysage agricole actuel.

Dans un tel suivi un biais est possible sur le recueil des relevés car il ne découle pas d'un plan systématique et on devra donc supposer constante la disponibilité de l'observateur et semblable la couverture du territoire à travers les saisons et les années.

Au vu des données recueillies, la présence du Héron cendré, de l'Aigrette garzette, du Héron garde-boeufs et de l'ibis sacré sur les terres agricoles prospectées apparaît sans équivoque concentrée sur la période interuptiale pour les quatre espèces mais s'interprète différemment dans leurs cycles annuels respectifs.

Dans un premier groupe, celui des espèces localement nicheuses régulières, les effectifs internuptiaux du Héron cendré restent modestes et lui confèrent plutôt un statut de sédentaire alors que ceux de l'Aigrette garzette sont multipliés et suggèrent fortement un apport d'individus, d'origine indéterminée.

D'autre part, l'origine ligérienne des Ibis sacrés (qui ne nichent pas sur la zone d'étude) a pu être, antérieurement et pendant l'étude, établie grâce à la lecture de bagues (Marion, com. pers.). Si de tels renseignements manquent pour les garde-boeufs (nicheurs rares et irréguliers) il est vraisemblable qu'ils proviennent des colonies morbihannaises et de Loire-Atlantique, à même de fournir de tels effectifs.

Comportements et ressources alimentaires

Plusieurs groupes systématiques d'oiseaux profitent des terres agricoles pour se nourrir et corvidés, laridés, alouettes ou fringilles, en période internuptiale, utilisent parfois en fortes bandes les terres en herbe ou les cultures alors souvent à l'état de chaumes, semis ou labours sans couverture végétale. Ici, le choix s'est porté sur quatre espèces qui font figure de grandes espèces dans ce cortège, quatre espèces proches par leur phylogénie et leur anatomie et qui se côtoient dans d'autres contextes, en reproduction, au gagnage ou au repos (Hancock, 1989 ; Marion, 2009). De celles-ci, le Héron garde-boeufs domine, si l'on examine ses effectifs et sa répartition spatiale sur l'aire d'étude puisqu'il est d'un à deux ordres de grandeur plus nombreux que l'Ibis sacré, l'Aigrette garzette et le Héron cendré et fréquente pendant la journée davantage de parcelles agricoles que les trois autres espèces.

En période de reproduction, Marion (1984) décrit pour le Héron cendré en hiver un comportement alimentaire centré sur un

territoire individuel défendu. Si ce modèle est valable en hiver, on peut penser que seul un faible nombre d'individus est impliqué dans nos observations. De plus, après la baisse des effectifs annuels sur les parcelles à partir de la seconde année de suivi, on constate que la place libérée reste vacante, comme si des individus spécialisés dans cette alimentation en milieu terrestre n'étaient pas remplacés par des congénères. Dans les conditions locales, les ressources alimentaires dans les complexes estuariens restent accessibles, le gel y intervient rarement, et le passage vers un régime davantage basé sur les mammifères des champs (Marion, 2012) ne s'imposerait pas.

Il y a une vingtaine d'années, Voisin et al., sur la façade atlantique, assignaient à l'Aigrette garzette une alimentation limitée aux faibles profondeurs d'eau et ne l'observaient pas se nourrir sur la terre (Voisin, 2005). La situation a dû évoluer puisque la garzette est ici trouvée sur les prairies et parfois sur des cultures. Mais la comparaison avec les comptages en journée ou au dortoir montre que ceci n'implique qu'une faible part de l'effectif présent dans la région. Ce sont en effet plus d'une centaine voire plusieurs centaines d'individus qui sont alors comptés entre novembre et janvier sur les dortoirs de la Rivière d'Etel (données non publiées) et cette part est encore minorée si on remarque qu'une fraction des observations concerne des oiseaux au repos, par exemple lors des tempêtes qui recouvrent durablement les vasières.

Quand elle se nourrit, l'Aigrette garzette restreint le choix des parcelles à celles dont le sol est nu ou couvert d'une herbe rase. Là, elle adapte au milieu terrestre le mode de saisie des proies par une alternance de pas et de coups de bec qu'elle pratique sur les vasières découvertes où elle chasse à vue. De la sorte, elle est peu souvent à proximité immédiate du Héron cendré qui pratique une chasse à l'affût, dans une couverture plus haute,

vraisemblablement dirigée vers d'autres proies.

On retiendra donc que, premiers arrivés, historiquement, dans la région, le Héron cendré et l'Aigrette garzette n'ont pas à ce jour investi les terres agricoles comme des aires de première importance pour leur recherche alimentaire.

L'ibis sacré, plus capable de profiter de hauteurs variées de l'herbe, a de ce fait trouvé à son arrivée une niche peu exploitée mais pour cette espèce non plus les terres agricoles n'ont pas constitué un milieu exclusif ni même dominant d'alimentation. En effet, l'ibis se nourrit ordinairement sur une large palette de milieux où son opportunisme alimentaire lui permet de profiter des ressources variées (Clergeau, 2010). Autour de la Rivière d'Etel, outre les terres agricoles, il a profité des vasières, des estrans rocheux ou des marais avant de disparaître.

Plus récemment arrivé, le garde-boeufs ne se tient, sauf observation rare, que sur le milieu terrestre en journée avant de rejoindre des dortoirs estuariens (obs. pers.). C'est donc entre l'ibis sacré et le Héron garde-boeufs que peut être soupçonnée une concurrence puisque ces deux espèces partagent un caractère grégaire et le même mode d'alimentation dans des hauteurs d'herbe rase à moyenne où, d'après la littérature française, elles se nourrissent en période internuptiale d'arthropodes, de vers de terre ou même de petits vertébrés (Bredin, 1984 ; Clergeau, 2010). Cependant, dans la situation locale, aucun élément d'observation ne permet d'argumenter en ce sens. Au cours du suivi, la quasi-disparition de l'ibis, dans le cadre d'un plan de régulation d'une espèce invasive (Dubois, 2015), a réduit d'autant cette cohabitation avec le garde-boeufs.

À partir des relevés mensuels, la dispersion postnuptiale du Héron garde-boeufs est

décelée, dans cette partie du Morbihan, dès le mois de juillet et les passages se font sentir jusqu'en novembre, avec de fortes variations interannuelles. Ensuite, et contrairement à ce qui a été observé dans le Maine-et-Loire, les bandes de Hérons garde-boeufs ne se fragmentent pas au cours de l'hiver et le mode de chasse mobile n'est pas remplacé par une chasse à l'affût qui cible les micromammifères (Beaudouin, 2015). Ici encore, la douceur générale des hivers peut valoir explication.

Cependant, il a été vérifié pendant l'hiver 2009-2010, à l'échelle départementale, qu'une baisse des températures provoque le départ des garde-boeufs (Gélinaud, 2012). Conjugués à l'impact négatif sur les colonies situées en dehors de l'aire d'étude, les épisodes froids de décembre 2007, puis décembre-janvier 2008-2009 peuvent expliquer la baisse des effectifs des Hérons garde-boeufs et des Aigrettes garzettes observées sur les terres agricoles après la première période. Explication compatible avec la hausse constatée les deux dernières années qui suivent des hivers cléments.

Répartition sur les parcelles

À cause de la disponibilité de l'observateur, la fréquence des espèces dans le quartier nord-est aurait pu être surestimée mais ce biais est prévenu par une exploration de l'aire suivant des routes variées afin de couvrir l'ensemble du territoire. Demeure donc le constat que les hérons et l'ibis privilégient un nombre limité de localisations qui se traduisent par des taches de présence annuelles. Le choix de ces parcelles n'est pas appréhendé par le suivi mis en oeuvre ici. Si l'on s'en tient à cette première exploration, on remarque que d'autres pièces conviendraient aux espèces suivies : le relief de la région ne crée pas en effet de fortes disparités topographiques et de nombreuses parcelles en herbe présentent la même hauteur de végétation, avec ou sans bétail, que les

parcelles fréquentées. Pourtant, les hérons ou l'ibis ne s'y posent pas. D'autres traits de structure ou la biodiversité du sol expliquent peut-être ces choix apparents, mais on notera que d'une saison à la suivante des parcelles fréquentées ne le sont plus ou que de nouvelles sont adoptées ce qui impliquerait, en suivant ces hypothèses explicatives, des modifications rapides du fonds de la parcelle. Par ailleurs, et puisqu'un comportement grégaire implique un échange d'informations, l'adoption comme l'abandon d'une parcelle agricole parmi d'autres d'intérêt comparable pourrait tenir à l'opportunité d'une première décision : des arrivants précoces attirent les congénères au cours de l'automne et de l'hiver sur des parcelles convenables dès le début de la saison internuptiale, d'autant que pendant les hivers cléments de la période d'étude la constance des ressources alimentaires dans les terres les premières visitées dispenserait les oiseaux de nouvelles recherches.

CONCLUSION

Pendant les sept années de suivi, en arrière du littoral morbihannais, le Héron cendré, l'Aigrette garzette et le Héron garde-boeufs ont affirmé leur présence en période internuptiale tandis que la régulation dont fait l'objet l'ibis sacré a interrompu le processus encore récent pour cette espèce.

Les conditions climatiques déterminent la présence et exercent de fortes contraintes sur les conditions d'alimentation des oiseaux. Ici, la comparaison avec d'autres régions françaises et entre les années du suivi laisse à entendre que ce sont des hivers doux successifs, seulement heurtés d'épisodes froids d'ampleurs et de durées modérées, qui ont laissé à ces espèces de grands échassiers la possibilité d'initier et de pérenniser un hivernage dans la région. De la sorte, l'Aigrette garzette et le Héron cendré qui se nourrissent dans divers milieux proches de

l'eau n'ont pas été forcés par un gel persistant à se reporter sur le milieu terrestre ou à fuir durablement tandis que le Héron garde-boeufs, plus volontiers terrestre, a trouvé des champs où la nourriture reste accessible.

Cependant, des trois espèces de hérons, seul le Héron garde-boeufs utilise en nombre, de façon durable et exclusive, les terres agricoles enherbées pour se nourrir pendant la saison internuptiale. Ni l'Aigrette garzette ni le Héron cendré ne se montrent affectés par la proximité du garde-boeufs sur les prairies où eux-mêmes ne se nourrissent que de façon marginale.

Le comportement de recherche alimentaire du Héron garde-boeufs s'y réduit à l'alternance de marchers et de piqués, associée ou non aux bovins en pâture. Ses exigences vis-à-vis des caractéristiques des parcelles et les relations avec les troupeaux domestiques pourront être décrites plus finement au cours de l'année.

Tableau 2: Répartition mensuelle des observations.

Mois	Héron cendré		Aigrette garzette		Ibis sacré		H. gardeboeufs	
	Observations	Effectifs	Observations	Effectifs	Observations	Effectifs	Observations	Effectifs
Novembre	40	44	23	47	24	265	73	845
Décembre	36	37	49	117	39	203	55	397
Janvier	55	57	67	152	9	31	66	453
Février	44	51	30	93	7	14	40	198
Mars	21	24	30	71	2	11	44	193
Avril	15	16	16	34	1	31	26	184
Mai	5	5	2	2	2	49	16	44
Juin	1	1	0	0	0	0	1	7
Juillet	3	4	0	0	0	0	11	45
Août	3	3	0	0	1	1	7	35
Septembre	7	8	2	3	6	57	26	357
Octobre	34	40	4	4	6	37	77	1506
Total	264	290	223	523	97	699	442	4264

Espèces	Héron cendré			Aigrette garzette		
Périodes	Parcelles	T10	Observations en T10	Parcelles	T10	Observations en T10
2007-2008	19	4	0.38	17	1	0.36
2008-2009	22	2	0.26	11	5	0.7
2009-2010	11	4	0.65	17	1	0.17
2010-2011	14	3	0.43	12	3	0.48
2011-2012	18	2	0.42	9	5	0.77
2012-2013	15	3	0.45	19	2	0.37
2013-2014	13	2	0.41	20	1	0.21
Total	53	14		52	13	

Espèces	Ibis sacré			Héron gardeboeufs		
Périodes	Parcelles	T10	Observations en T10	Parcelles	T10	Observations en T10
2007-2008	16	2	0.49	23	3	0.42
2008-2009	7	3	0.75	21	1	0.21
2009-2010	8	5	0.79	19	3	0.44
2010-2011	4	3	1	13	3	0.49
2011-2012	4	4	1	28	2	0.24
2012-2013	3	3	1	38	1	0.11
2013-2014	4	4	1	34	1	0.23
Total	28	11		72	8	

Tableau 3: Parcelles utilisées annuellement et parcelles accueillant plus de 10% des observations annuelles.

Tableau 4: Nombre de fois où une parcelle accueille plus de 10% des observations annuelles.

Espèces	Nombre de T10						
	1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	5 fois	6 fois	7 fois
H. cendré	10	2	2	0	0	0	0
A. garzette	10	2	0	1	0	0	0
Ibis sacré	8	2	0	1	0	0	1
H. gardeboeufs	5	2	0	1	0	0	0

Tableau 5: Hauteurs de végétation utilisée par les 4 espèces.

Hauteurs	Héron cendré	Aigrette garzette	Ibis sacré	H. gardeboeufs
Nu	5	43	5	11
Ras	54	136	22	135
Court	131	31	50	197
Moyen	63	9	17	74
Haut	6	1	0	20
Total	259	220	94	437

Tableau 6: Comportements alimentaires.

Espèces/ Comportements	Héron cendré	Aigrette garzette	Ibis sacré	H. gardeboeufs
Affût	218	4	0	3
Marche lente	12	0	0	1
Marche rapide, course	6	183	90	396

Tableau 7: Nombre d'observations en présence / en l'absence de bovins.

Bovins	Héron cendré	Aigrette garzette	Ibis sacré	H. gardeboeufs
Présence	177	159	71	156
Absence	75	58	23	276

Jean-Noël Ballot

Contact : jnballot@neuf.fr

Mots clés : Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Busard cendré, recensement nicheurs

Introduction

Quatre espèces de busards peuvent être observées en Bretagne. Trois d'entre elles nichent dans notre région : le Busard cendré (*Circus pygargus*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Une quatrième espèce, le Busard pâle (*Circus macrourus*) est observée occasionnellement mais de plus en plus souvent, sans que l'on sache s'il s'agit d'une réelle augmentation de la fréquentation de l'espèce dans notre région ou d'une progression de l'ornithologie de terrain, tant par le nombre d'observateurs que par le développement de la qualité des critères de détermination.

Le Busard cendré

La population mondiale de Busard cendré est estimée entre 60000 et 71000 couples. 9800 à 15000 couples nicheraient en Europe de l'Ouest. Son statut de conservation est favorable en Europe grâce à la dynamique de la population russe. La population de l'Union Européenne est en fort déclin. La population française est estimée entre 3900 et 5100 couples (2002) et représente entre 13% et 36% de la population européenne hors Russie.

Les principales zones de nidification en France sont le Centre Ouest Atlantique (Vendée, Poitou, Charente), le Massif Central, le Languedoc-Roussillon et le Nord Est (Côte d'Or, Champagne-Ardenne). 75% de la population



© Yann Jégard

niche en milieu céréalier et est tributaire des variations de population des campagnols (INPN & LPO).

Dans son ornithologie de Basse-Bretagne (1934), Edouard Lebeurier décrit le statut du Busard cendré comme « assez commun dans les terrains incultes, les grandes bruyères aquatiques, le voisinage des marais. Il arrive autour du 15 avril et quittera la contrée dès la fin août ou le début de septembre ». Il ajoute qu'il est « très commun dans la montagne et partout où se trouvent de grands espaces couverts de landes et de marais qu'il inspecte de son vol lent et souple. Niche à terre dans les grandes landes d'ajoncs ».

Par ailleurs, les informations chiffrées demeurent très fragmentaires en dehors de quelques zones particulièrement bien suivies :

- La région de Vannes et du Golfe dans les années 60 (René Bozec, Christian Hays et al. 1971)

- Les Monts d'Arrée des années 50 à 70 (Edouard Lebeurier, Lucien Kerautret, Christian Lever)

- La baie d'Audierne dans les années 60 (Patrick

Dorval 1970)

L'exemple des Monts d'Arrée montre que le nombre de couples dénombrés est probablement proportionnel à la pression d'observation :

En 1964, « Les Busards cendrés se maintiennent, mais leur densité paraît faible » (Kerautret 1964). En 1968, 4 familles pour 30 kms de crêtes (Kerautret 1968). Dans les années 70, entre 4 et 12 familles recensées chaque année (Ar Vran, Centrale Ornithologique Bretonne). En 1978, 23-24 couples. Cette augmentation spectaculaire est vraisemblablement liée à un effort de prospection accru (Moysan et al.). En 1979, 21 aires recensées lors d'une opération concertée (Moysan et al.) Il faut attendre effectivement la fin des années 70 pour que les opérations concertées organisées par Gérard Moysan permettent une bonne estimation de la population.

Depuis 2008, la situation d'occupation géographique de l'espèce semble stable.

Dans le Morbihan, la disparition et l'enrésinement des landes, en particulier dans la région vannetaise entraîne un implacable déclin à compter des années 70 :

1960-1969 : minimum de 50 couples.

1970-1979 : diminution importante.

1980-1989 : environ 20 couples.

1990-1992 : entre 10 et 15 couples.

2004-2008 : 5 à 6 couples.

2016-2017 : 2 à 3 couples.

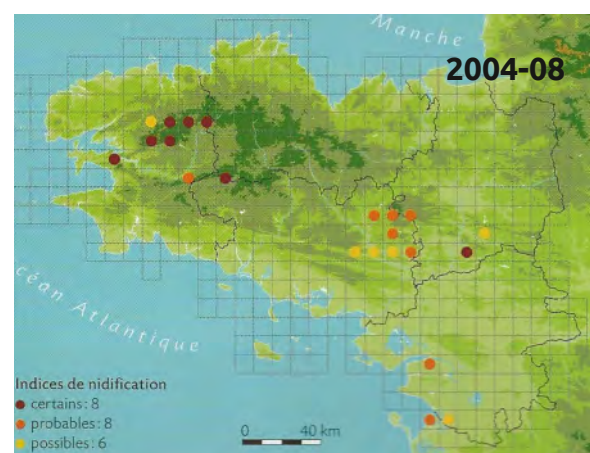
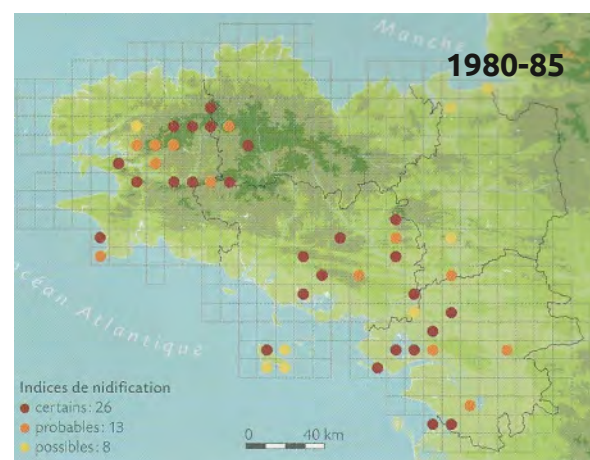
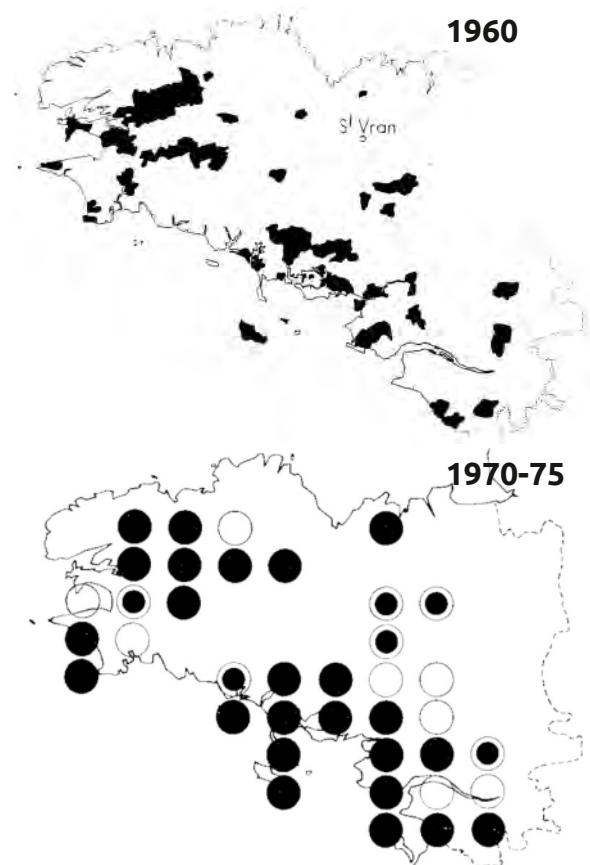


Figure 1: Evolution de la répartition du Busard cendré en Bretagne.

Tableau 1: Résultats de l'enquête Busard cendré 2016-2017.

Département	Nombre de couples	Année de prospection
Côtes d'Armor	1	2017
Finistère	20/24	2017/2016
Morbihan	2/3	2016/2017
Loire Atlantique	1	2014
Total	24/29	18 à 25 couples estimés en 2008

Aujourd'hui, l'espèce ne subsiste plus que dans des landes résiduelles de la forêt de Paimpont, à la lisière de l'Ile-et-Vilaine.

Conclusion

Seule une population consistante de 20 à 25 couples subsiste dans les Monts d'Arrée, dernier ensemble conséquent de landes en Bretagne. À cette dernière s'ajoutent 3 populations reliques qui subsistent dans le massif de Paimpont, les Montagnes Noires et le Marais Breton. En Bretagne, l'espèce ne niche qu'exceptionnellement en milieu agricole, se cantonnant exclusivement aux landes intérieures (GOB 2012).

Des couples isolés peuvent passer inaperçus, comme cela a été observé en 2017 dans les Côtes d'Armor, et plus récemment en 2019 sur le Menez Hom (29) où la reproduction d'un couple a été couronnée de succès (D. Grandière 2019). L'espèce pourrait donc être en mesure de faire son retour sur des sites isolés, jadis utilisés (Ballot 2017).

Le Busard Saint-Martin

La population mondiale de Busard Saint-

Martin est estimée à 70000 couples. La population européenne serait comprise entre 22000 et 31000 couples tandis que la population française en compterait entre 7800 et 11200.

Depuis une cinquantaine d'années, la population française est en forte augmentation. C'est la conséquence directe de l'arrêté gouvernemental de 1972 instaurant la protection totale de tous les rapaces sur le territoire national.

Cette espèce a également vu son aire de répartition fortement progresser, d'abord vers le Nord- Pas-de-Calais, puis vers la Bretagne et les pays de Loire dans les années 80.

Le Busard Saint-Martin s'est également fortement implanté dans les zones de grandes cultures de la Beauce, du Poitou-Charente ainsi que de la Champagne et de la Normandie (INPN & LPO).

En Bretagne, il n'y a pas de présence ancienne connue. Deux pontes sont attribuées à l'espèce dans la région de Guingamp en 1911 et 1912 (Collection Hémerly).

La première nidification est prouvée en 1966

Tableau 2: Évolution du nombre de couples nicheurs de Busards Saint-Martin de 1975 à 2017.

Année	Nombre de couples
1975	1000
1983	2800 à 3800
1990	3000 à 4000
2017	7800 à 11200

dans les Monts d'Arrée sur les flancs du Menez Kador, puis deux ans plus tard, l'espèce niche également à Belle-Île où l'espèce avait déjà été observée en 1956 (Guermeur et Monnat, 1980).

En 1975, la population est estimée entre 10 et 20 couples, essentiellement répartis entre les monts d'Arrée, les Montagnes Noires et la forêt de Paimpont. Par la suite, l'espèce connaîtra une forte expansion à partir des années 80 (Groupe Ornithologique Breton, 1997).

En 1985, l'espèce atteint pratiquement sa répartition actuelle.

Conclusion

L'espèce a subi une légère érosion de ses effectifs depuis 2008, sans que les causes soient clairement identifiées. Dans les Côtes d'Armor, les couples sont localisés dans le prolongement des Monts d'Arrée et des Montagnes Noires. Dans le Finistère, à l'exception de 2 couples au Menez Hom, toutes les autres données proviennent des Monts d'Arrée. En Ille-et-Vilaine, la moitié des données concerne le massif de Paimpont. Enfin dans le Morbihan, la population est répartie équitablement entre le massif de Paimpont, la

Tableau 3: Résultats de l'enquête Busard Saint-Martin 2016-2017.

Département	Nombre de couples	Année de prospection
Côtes d'Armor	3 à 5	2016
Finistère	23 à 25	2017
Ille-et-Vilaine	20 à 21 (minimum)	2016
Morbihan	31	2016
Loire Atlantique	29 à 36	2014
Total	106 à 118	100 à 130 couples estimés en 2008

forêt de Lanouée et les landes de Lanvaux (Ballot 2017).

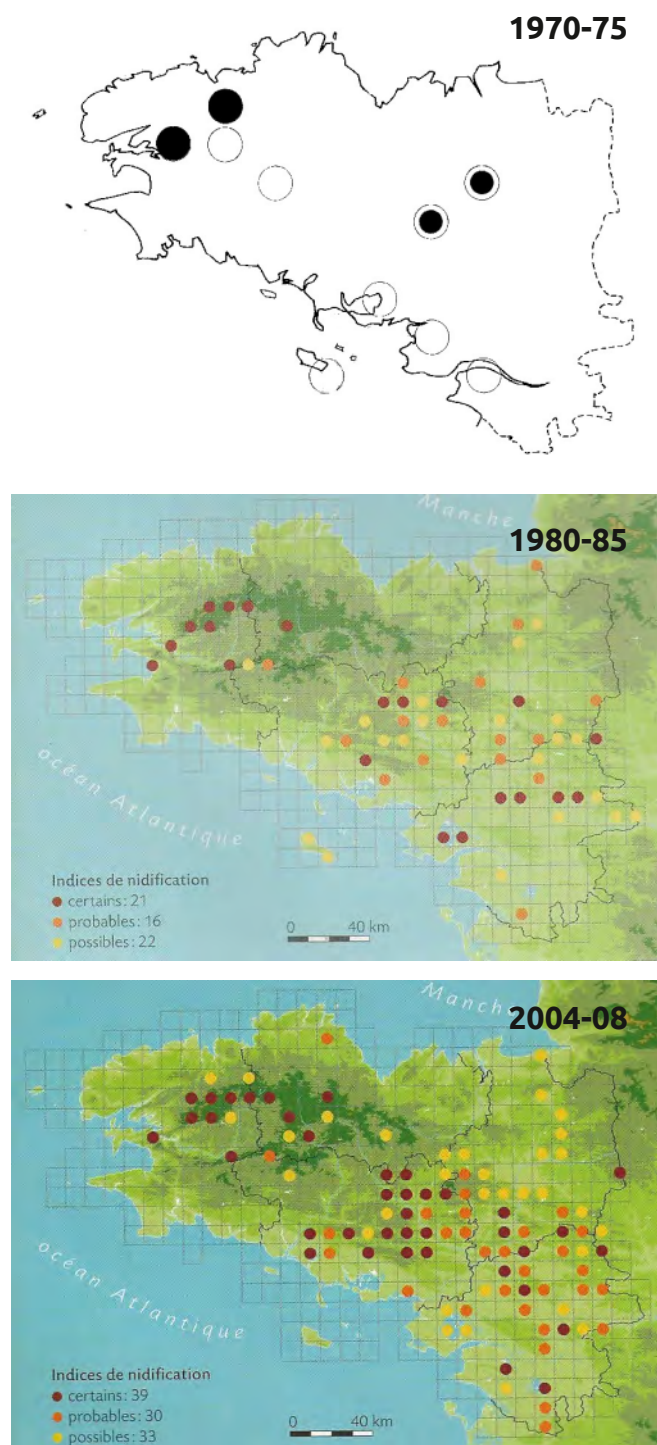


Figure 2 : Evolution de la répartition du Busard des roseaux en Bretagne.

Le Busard des roseaux

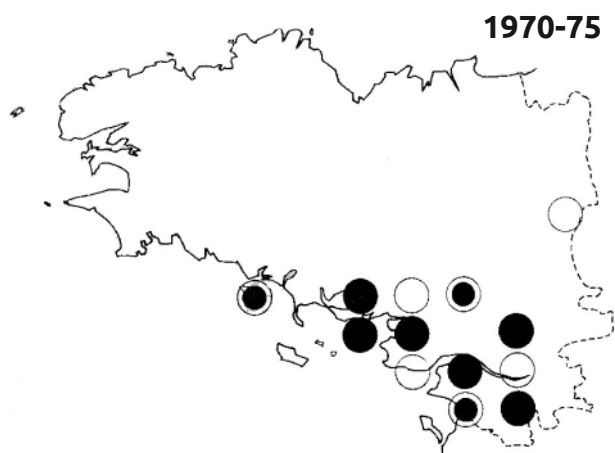
La population européenne de Busard des roseaux est comprise entre 90000 et 140000 couples, dont 40000 à 60000 en Russie. La population française serait stable et estimée entre 1600 et 2000 couples. L'espèce n'est pas mentionnée en Bretagne au 19ème siècle. Vulnérable aux tirs des chasseurs, le Busard des roseaux profite de l'arrêt de la chasse entre 1939 et 1945. Alors qu'au début de la guerre sa répartition se limite à la Loire-Atlantique et au Morbihan, en 1945 l'espèce aura colonisé l'Ille-et-Vilaine où 15 couples seront dénombrés cette année-là. Cette petite population disparaîtra par la suite de ce département, très probablement sous la pression cynégétique, à une époque où les rapaces ne sont pas encore protégés et ont plutôt mauvaise presse (Guermeur & Monnat, 1980).

L'espèce progresse ensuite fortement en Europe à partir de 1975, la protection des rapaces promulguée entre-temps commençant à produire ses effets. Dans le Finistère, le Busard des roseaux colonise peu à peu les marais littoraux : d'abord Plouhinec, puis la baie d'Audierne, Crozon et les marais côtiers léonards. La première nidification sera ensuite constatée dans les Monts d'Arrée en 1992 (Ballot & Maout). Entre 1980 et 1990, la population est estimée entre 100 à 150 couples (GOB 1997).

A la fin de l'enquête 2004-2008, l'espèce a colonisé l'Archipel de Molène et Ouessant.

Conclusion

L'espèce est toujours absente des Côtes d'Armor, mais des indices sont recueillis dans l'archipel des Sept-Îles en 2017, là où certains avaient déjà été obtenus à la fin de 1993 (GOB). La population finistérienne se compose d'une cinquantaine de couples équitablement répartis entre la baie d'Audierne, l'archipel de



mâles et femelles, dans plusieurs secteurs de ces landes intérieures en 2019 laisse envisager une nouvelle installation de l'espèce dans ce secteur (Ballot).

En Ille-et-Vilaine, le nombre de secteurs favorables limite l'installation de l'espèce aux marais de Dol et de Vilaine, avec 5 à 6 couples. Enfin dans le Morbihan, la population est estimée à 16 couples.

En Bretagne, d'une manière générale, la population de Busard des roseaux reste calquée sur la distribution des zones humides littorales, à l'exception des îles de l'archipel de Molène et d'Ouessant (Ballot, 2017).

Une éventuelle expansion de l'espèce ne pourra se faire que par la colonisation de milieux atypiques tels que les landes intérieures car tous les milieux favorables du littoral sont actuellement occupés.

Conclusion générale

Premièrement, il est important de noter que la situation démographique des busards en Bretagne n'a plus grand chose à voir avec ce qu'elle était il y a une cinquantaine d'années. Il y a aujourd'hui plus de busards sur notre territoire breton. Les cartes ont été largement redistribuées entre les trois espèces. Le Busard cendré se cantonne désormais aux landes relictuelles intérieures et le Busard des roseaux a conquis l'ensemble du littoral breton, colonisant parfois des zones autrefois occupées par le Busard cendré.

L'aire occupée aujourd'hui par le Busard Saint-Martin, correspond approximativement à l'ancienne aire de répartition du Busard cendré. Ceci pourrait s'expliquer par une écologie moins exigeante de ce dernier concernant le choix des milieux de nidification.

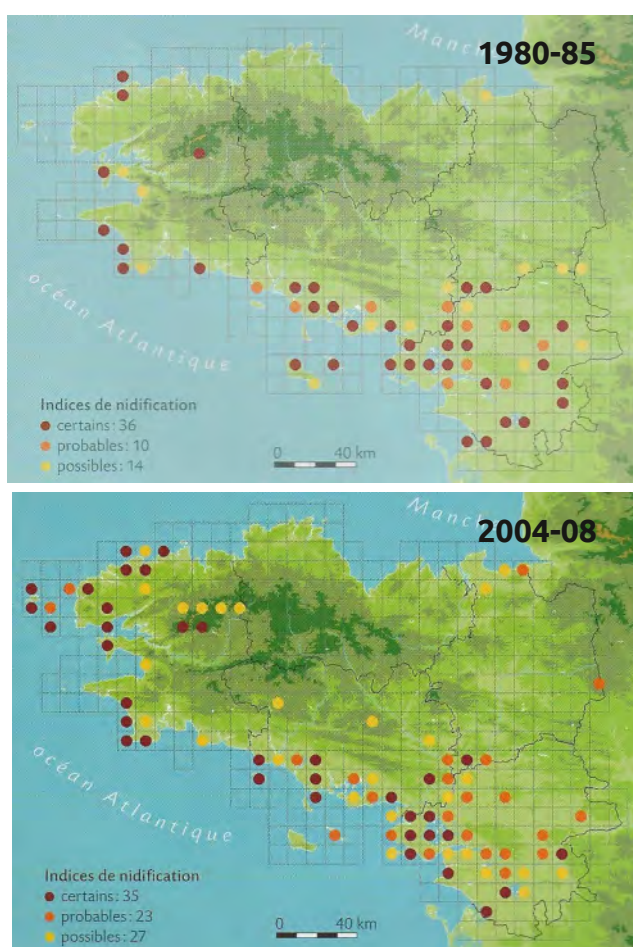


Figure 3 : Evolution de la répartition du Busard des roseaux en Bretagne.

Molène et Ouessant d'une part, et les marais littoraux léonards et de la presqu'île de Crozon d'autre part.

La population des Monts d'Arrée a disparu, mais l'observation régulière d'individus adultes,

Tableau 4: Résultats de l'enquête Busard des roseaux 2016-2017.

Département	Nombre de couples	Année de prospection
Côtes d'Armor	0 à 1	2017
Finistère	45 à 47	2017
Ille-et-Vilaine	6	2017
Morbihan	16	2017
Loire Atlantique	140	2014
Total	207 à 210	

Sauf exception, les trois espèces boudent toujours les milieux agricoles dans notre région.

Bibliographie

- BALLOT J.- N. Bilan du recensement de la population nicheuse de Busard cendré en Bretagne à l'issue de l'enquête 2016-2017. Bretagne Vivante Ornithologie (2018).
- BALLOT J.- N. Bilan du recensement de la population nicheuse de Busard Saint-Martin en Bretagne à l'issue de l'enquête 2016-2017. Bretagne Vivante Ornithologie (2018).
- BALLOT J.- N. Bilan du recensement de la population nicheuse de Busard des roseaux en Bretagne à l'issue de l'enquête 2016-2017. Bretagne Vivante Ornithologie (2018).
- BALLOT J.- N. et ILIOU B. Le Busard cendré en Bretagne. Ar Vran Vol 4 No 2 (1993).
- BERTHELOT P. Les oiseaux nicheurs de Loire-Atlantique du XIX^e à nos jours (1992).
- Centrale Ornithologique Bretonne "Actualités ornithologiques" et notes d'ornithologie bretonne" Publications Ar Vran et bulletins de liaison (1968-1990)
- DORVAL P. Avifaune des marais de la baie d'Audierne - Penn ar Bed, 59 : 182-190 (1970)
- G.E.O.C.A. Publications de l'association. (1984-2017).
- GREMILLET X. Rapport sur l'inventaire des busards gris des Montagnes Noires en 1985 (inédit).
- Groupe Ornithologique Breton. Les oiseaux nicheurs de Bretagne 1980-1985 (1997).
- Groupe Ornithologique breton. Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Delachaux et Niestlé (2012).
- GUERMEUR Y. & MONNAT J.-Y. Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne (1980).
- HAYES C. Essai sur la biologie de reproduction du Busard cendré dans le Morbihan. Ar Vran Tome IV(1) 1-15 (1971).
- JONCOUR G. Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France - Enquête F.I.R, U.N.A.O, 1979-1982. (1983).
- JULIEN M.H. Ornithologie d'Ouessant. Penn ar Bed 1 (1953).
- KERAUTRET L. Notes ornithologiques prises dans le Nord-Finistère du 14 au 17 mai 1964. Penn ar Bed, 38. 239-240 (1964).
- LEBEURIER E. Ornithologie de Basse Bretagne. O.R.F.O, 4:465 (1934).
- Liens internet :
- <http://rapaces.lpo.fr/busards/>
- <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Busard-cendre.pdf>
- <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Busard-Saintmartin.pdf>
- <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Busard-desroseaux.pdf>

L'Île aux Moutons : sortie ornithologique

Thierry Quelennec

Contact : croac29@wanadoo.fr

Mots-clefs : Île aux Moutons, Sterne pierregarin, Sterne caugek, Sterne de Dougall, Colonie

Ce 17 juin 2018, le groupe Finistère-Nord de BVO organisait une sortie sur l'Île aux Moutons dans l'archipel des Glénan. Le rendez-vous était donné dans le petit port de Trévignon à 10h00 du matin. Claude Balcon et Bruno Ferré, le conservateur de la réserve, avaient organisé la sortie. Le nombre de participants était limité à 12 en raison du nombre de places disponibles sur les bateaux. Nous avons rejoint l'île avec deux zodiacs, sous un temps gris et avec un petit clapot sur la mer. La mer était assez vide contrairement à la traversée précédente fin mai. Bruno nous expliqua que lors de cette traversée ils avaient eu la chance d'admirer des Macareux moines.

L'Île aux Moutons est connue pour sa colonie de sternes: Sternes pierregarins, Sternes caugeks, mais surtout Sternes de Dougall. Cette année 2018, Bruno nous explique que les effectifs sont de 246 couples pour les pierregarins, 2356 pour les caugeks et 27 pour les Sternes de Dougall. Pour ces dernières les effectifs sont en diminution par rapport à 2017. Il faut rappeler que l'Île aux Moutons constitue la plus grande colonie bretonne et même française pour cette dernière espèce. D'ailleurs la Sterne de Dougall fait partie des espèces nicheuses les plus rares de France, d'où le travail constant de Bretagne Vivante pour sa sauvegarde.

Ce qui étonne sur l'île c'est la taille restreinte de la colonie. Au premier coup d'oeil on compterait quelques centaines de couples tout au plus, mais aucunement plus de 2000. La végétation ayant poussé, nombre de couples



© Romain Bazire

sont invisibles.

La sortie est l'occasion d'observer dans des conditions exceptionnelles les trois espèces de sternes : là, une pierregarin qui se pose tranquillement à 5 mètres de nous ; ici, les caugeks qui font des allers-retours avec des poissons qui, rapportés à la taille de leurs poussins nous paraissent démesurés. Mais le clou du spectacle c'est bien évidemment la Dougall qui patrouille au-dessus de la colonie à

la recherche d'un poisson à voler à ses collègues. Régulièrement elle pique en vol sur les autres sternes qui reviennent le bec chargé. Je ne l'ai pas vu réussir son larcin, mais j' imagine que ses tentatives régulières doivent finir par payer.

du chemin piétonnier quand ce n'est pas directement en plein milieu !

Enfin, la visite nous fournit l'occasion de nous entretenir avec Marion la sympathique gardienne bénévole de la colonie. Sans elle, les effectifs ne seraient pas ce qu'ils sont. Les nombreux panneaux ne sont pas grand-chose face aux envies égoïstes de certains visiteurs. Seule cette présence vigilante permet que chacun reste à sa place et que tout le monde vive en bonne harmonie. Il est évident que quelques oiseaux ne lui facilitent pas la tâche : certains Huîtriers pies ont fait leur nid le long



© Claude Balcon



© Thierry Quelennec



© Romain Bazire

La reproduction de l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* à Groix - synthèse des données au 10/04/2020

Jacques Ros et Maël Garré

Contacts : rosjacques5@gmail.com

Mots clés : Hirondelle de rivage, recensement nicheurs

Données historiques

Dans son article relatant ses observations effectuées en 1973 à Groix (Recherches sur l'avifaune « terrestre » des îles du Ponant, L'oiseau et R.F.O, volume 45, 1975), P. Nicolau-Guillaumet ne mentionne pas l'Hirondelle de rivage parmi les espèces nicheuses. En revanche, l'espèce est signalée nicheuse certaine dans le premier atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne couvrant la période 1970 - 1975 (Guermeur Y. et Monnat J-Y, Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980). Les atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne ultérieurs, couvrant les périodes 1980-1985 et 2004-2008 font également tous deux état de la reproduction certaine de l'espèce sur l'île (Groupe Ornithologique Breton, Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1997 ; Groupe ornithologique breton, Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, 2012). Dans son Atlas des oiseaux de Groix (1990), Arnaud Le Dru nous fournit des informations plus précises. Il signale la reproduction de l'Hirondelle de rivage sur un seul des 52 carrés subdivisant l'île. Il s'agit du carré où se trouve Port Mélite. Il mentionne également la présence de l'espèce sur les secteurs de Locmaria et de Pen Men, mais sans indices de reproduction.

Situation actuelle

Nous disposons aujourd'hui de données plus précises :



© Guy Bourderionnet

- les recensements réalisés dans le cadre des enquêtes nationales «Hirondelle de rivage » par Catherine Robert en 2012 (6 sites, 23 nids), et par Maël Garré en 2013 (6 sites recensés, 14 nids). Ce dernier a parcouru à pied le littoral de l'île, de Port Mélite à Locmaria, soit 5.4 kms de côte. Sur ces deux années, un total de 8 sites ont fait l'objet d'un suivi, tous situés sur la côte est de l'île, à l'exception de Port Melin.

- les données Faune Bretagne (14 données avec indice de reproduction certaine, entre 2014 et 2019). Ces observations « opportunistes » ont permis de découvrir 3 nouveaux sites de reproduction, sur les côtes nord et sud de l'île.

Il s'agit de petites colonies, comprenant entre deux et douze nids. Avec une trentaine de cavités, dont au moins une vingtaine occupées en 2018 (J. David et S. Wojciechowski), la colonie de la Pointe de Gadoeric est la seule colonie connue de taille plus importante.

Pour l'ensemble de l'île, les effectifs sont d'au

moins 60 à 70 couples, à rapporter par exemple à la population morbihannaise, estimée lors du dernier atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne (1 000 couples). De nouvelles colonies restent probablement à découvrir sur les côtes de l'île. Des prospections supplémentaires sont nécessaires afin de mieux estimer la population nicheuse. L'ensemble du littoral pourrait être parcouru à pied. Un suivi régulier des sites de reproduction connus pourrait être également mis en place sur le long terme.

Cette note a été établie grâce aux observations de Joël Bourles, Jean David, Maël Garré, Simon Gaultier, Marine Leicher, Brigitte Le Turdu, Julien Mérot, Kaelig Morvan Antoine Picard, Catherine Robert, Jacques Ros et Stéphanie Wojciechowski.

Tableau 1 : Secteurs et sites de reproduction de l'Hirondelle de rivage. La colonne année indique les périodes durant lesquelles des données sont disponibles.

n°	Secteur	Localisation	Année
1	Secteur est	Port Méлите, Shochai, Porh Skedoul	2012 - 2015 ; 2017 - 2018
2		Les Grands Sables	2012 - 2013
3		RNN François Le Bail, Port de Locmaria, Porh Morvil, Porh Gighéou, Pointe des chats	2012 - 2013 ; 2016 - 2018
4	Secteur sud	Pointe de Gadoeric	2017
5		Pointe Saint-Nicolas	2017
6	Secteur nord	Port Mélin	2012 - 2013 ; 2018
7		Stanvrec	2018

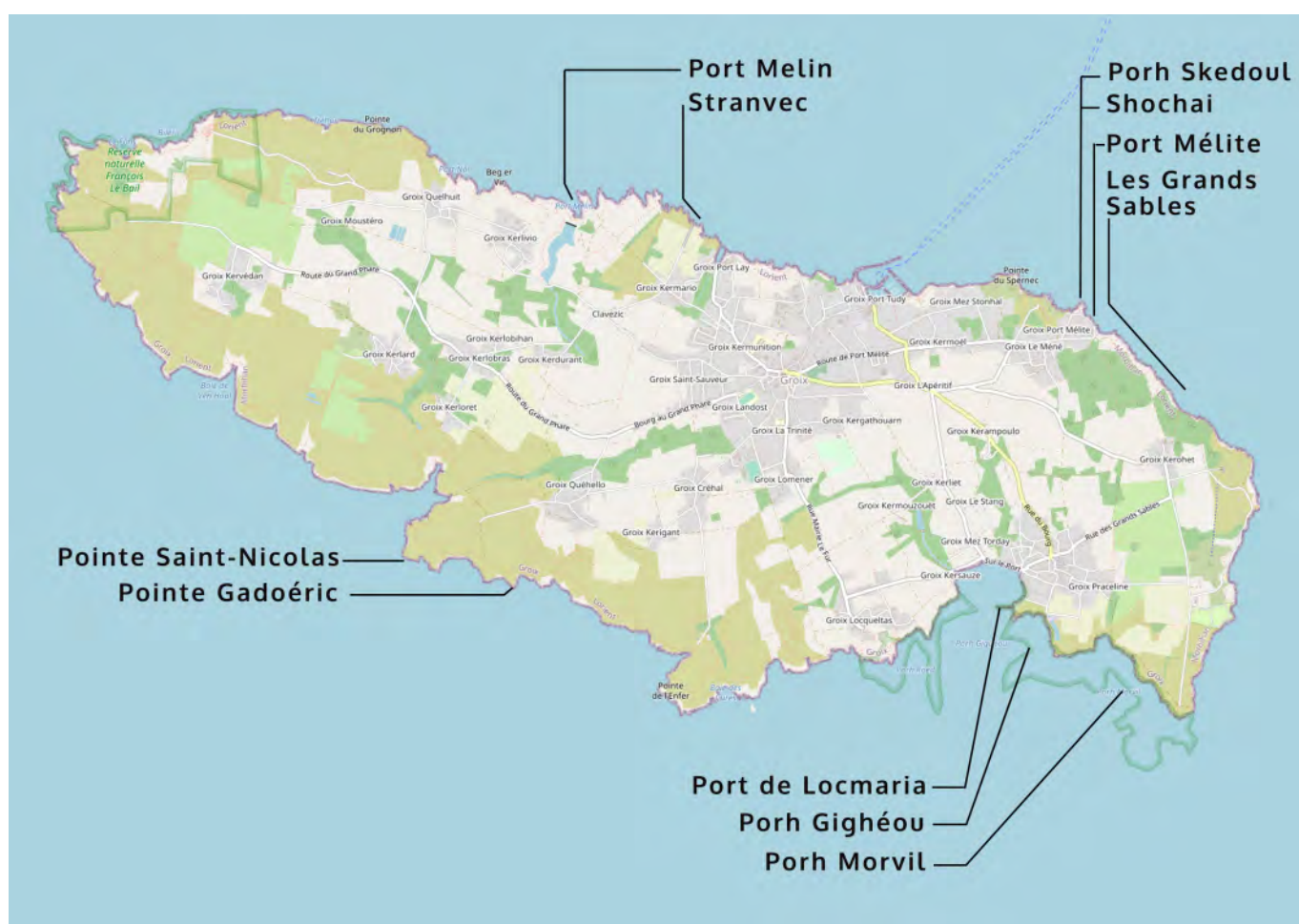


Figure 1 : Cartographie des secteurs de reproduction de l'Hirondelle de rivage sur Groix.

Découvrez les publications de Bretagne Vivante !
A retrouver sur le site internet www.bretagne-vivante.org



AR VRAN, la revue semestrielle d'ornithologie bretonne

PENN AR BED, la revue naturaliste des passionnés de la nature en Bretagne



L'HERMINE VAGABONDE, la revue trimestrielle des curieux de la nature. Pour petits et grands, à partir de 8 ans